

Nous les enseignantes et des enseignants de l'Ontario



Au sujet de la FEO et
de ses filiales

Octobre 2024





**Fédération des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario**
bureau 100, 10, avenue Alcorn
Toronto, ON M4V 3A9
416.966.3424, 1.800.268.7061

www.otffeo.on.ca

1

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO)

est devenue l'association professionnelle du personnel enseignant de la province avec l'adoption de la *Loi sur la profession enseignante*, en 1944. Aux termes de cette loi, tous les membres du personnel enseignant sont tenus de faire partie de la Fédération pour obtenir l'autorisation d'enseigner dans les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario. La Fédération compte quatre filiales (L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario, l'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens et la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario).

La plupart de ces filiales avaient déjà constitué des associations volontaires 20 ans avant l'adoption de la *Loi sur la profession enseignante*, en 1944. Les enseignantes et les enseignants convenaient de la nécessité d'une Fédération qui serait reconnue par les autorités provinciales comme l'association professionnelle de tout le personnel enseignant de l'Ontario, et c'est à leur demande que la *Loi sur la profession enseignante* a été adoptée.

Organisation

En juin 1944, après l'adoption de la Loi, des représentantes et des représentants élus des filiales se sont réunis pour procéder à l'organisation de la Fédération et pour rédiger les mesures réglementaires qui seraient adoptées en vertu de la *Loi sur la profession enseignante*. Il avait été convenu que les associations volontaires qui existaient avant l'adoption de la Loi conserveraient leur autonomie au sein de la nouvelle fédération. Chaque filiale fonctionne d'après sa propre constitution et délègue des représentantes et des

représentants au Conseil d'administration de la FEO, l'organisme qui régit la Fédération.

Conseil d'administration

Un conseil d'administration composé de 40 membres s'occupe des questions qui concernent tout le personnel enseignant de la province. Le Conseil d'administration se réunit au moins trois fois par année; le Bureau de la Fédération, qui est composé de 12 membres élus par le Conseil d'administration et la secrétaire-trésorière ou le secrétaire-trésorier, se réunit actuellement 10 fois par année.

Représentation

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'intermédiaire officiel entre le personnel enseignant de la province et la ou le ministre de l'Éducation.



Ses représentantes et ses représentants rencontrent régulièrement les fonctionnaires du ministère de l'Éducation pour discuter avec elles et eux des questions liées à l'éducation ou des problèmes de nature professionnelle.

Elle nomme des représentantes et des représentants aux comités établis par le ministère de l'Éducation et par divers autres organismes à vocation éducative.

La FEO est membre de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) et elle envoie une délégation aux conférences provinciales, nationales et internationales sur l'éducation.

Comités

Les comités permanents mentionnés dans les statuts se composent d'un membre de chacune des filiales. Les comités relèvent du Conseil d'administration, qui peut accepter ou rejeter leurs recommandations ou renvoyer la question aux comités pour qu'ils en fassent une étude plus approfondie, ou encore soumettre la question aux filiales avant que la FEO prenne une décision finale.

D'autres comités peuvent être nommés à l'occasion par le Conseil d'administration et par le Bureau, selon les nécessités du travail de la Fédération. Chacun de ces comités se compose d'au moins un membre de chacune des filiales.

Cotisation de la FEO

Le travail de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est entièrement financé par les cotisations de ses membres. Le Conseil d'administration approuve la cotisation payable à la FEO, tandis que la cotisation de la FCE est approuvée à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cette fédération.

Les filiales perçoivent leur cotisation et celle de la FEO. Elles versent à la FEO la cotisation qui lui revient selon un calendrier établi. La cotisation de la FEO à la FCE est versée exclusivement au nom des filiales membres de la FCE.

Forum du curriculum de la FEO

Le Forum du curriculum de la FEO vise à offrir une tribune qui favorise les interactions professionnelles entre les associations-matières, les associations de division et les associations d'intérêt spécial, ainsi qu'entre les associations et la FEO. Il assure également la liaison entre les associations et le ministère de l'Éducation. Les membres du Forum se réunissent habituellement trois fois pendant l'année scolaire.

Les membres du Forum sont la FEO, ses quatre filiales et une cinquantaine d'associations. Les associations établies peuvent présenter au Bureau de la FEO une demande d'adhésion au Forum.

Communications de la FEO

La FEO a établi plusieurs moyens de communication avec ses membres et avec le public. Le bulletin en ligne de la FEO, *Interaction*, est publié quatre fois par année. Des bulletins intitulés *Communiqué* sont diffusés sur le régime de retraite et sur d'autres questions importantes. Il existe deux listes d'abonnement par courriel pour les communications avec les membres et autres : Nouvelles de la FEO et Apprentissage professionnel de la FEO.



Le site Web principal de la FEO : www.otffeo.on.ca. La FEO a plusieurs autres sites Web portant sur des questions particulières qui revêtent de l'importance pour le personnel enseignant.

La page Facebook : www.facebook.com/otffeo
Youtube : bit.ly/OTFFEOyoutube
Twitter : @OTFpresFEO, @otffeo et @otf_pd

The screenshot shows the OTF FEO website's header with four social media icons: a globe for the website, a Twitter bird, a blue circle with a white 'f' for Facebook, and a red circle with a white play button for YouTube. Below each icon is its respective URL: otffeo.on.ca, @otffeo, @OTFpresFEO @otf_pd, and bit.ly/OTFFEOyoutube. Below the header are two main navigation sections: 'Nouvelles' (News) with the URL bit.ly/OTFFEOnews-nouvelles and 'Apprentissage' (Learning) with the URL bit.ly/OTFFEOLearn-apprend.

Membre émérite de la FEO

Le titre de membre émérite de la FEO a été institué en 1964 à l'occasion du 20e anniversaire de la FEO. Il a été conféré pour la première fois à l'honorable George A. Drew, qui était ministre de l'Éducation et premier ministre au moment où la Fédération a été formée en vertu de la *Loi sur la profession enseignante*. Le titre de membre émérite est décerné aux membres qui ont rendu des services exceptionnels à la cause de l'éducation et/ou à la Fédération. Chaque année, ce titre peut être conféré à une personne qui n'est pas membre de la FEO.



Prix spécial de reconnaissance de la FEO

Le niveau Prix spécial de reconnaissance de la FEO sera présenté une fois par année à un organisme, à un groupe ou à une personne en reconnaissance de ses contributions exceptionnelles à l'éducation financée par les fonds publics en Ontario, en dehors des conseils scolaires.



Les efforts de la personne, du groupe ou de l'organisme doivent viser l'amélioration de l'éducation financée par les fonds publics en Ontario. Les contributions des personnes proposées peuvent être locales ou provinciales et doivent avoir été soutenues pendant une longue période.

Prix d'enseignement du RAE



La FEO et le Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RAEO) parraissent les Prix d'enseignement du RAEO

afin de reconnaître et de célébrer les membres du personnel enseignant qui font la différence ... qui attisent la curiosité de leurs élèves et rehaussent la confiance des parents. Trois prix sont remis chaque année à des membres exceptionnels du personnel enseignant dans les catégories Enseignement à l'élémentaire, Enseignement au secondaire et Personnel enseignant débutant.

Fonds Blanche E. Snell

Ce fonds administré par le Comité d'aide internationale de la FEO aide les étudiantes, les étudiants et les membres du personnel éducatif d'autres pays qui étudient ou enseignent temporairement en Ontario, grâce à des subventions visant à améliorer leur expérience pédagogique au Canada au moyen de voyages d'étude et d'activités de perfectionnement professionnel connexes. Les bénéficiaires doivent être citoyennes et citoyens d'un pays en développement et avoir l'intention de retourner dans leur pays pour travailler dans le domaine de l'éducation. Dans certaines circonstances, des subventions peuvent être accordées pour aider à couvrir des dépenses de base, comme les frais d'inscription, les manuels scolaires et l'hébergement. Le nombre de subventions accordées et leur montant sont variables.



Aide internationale

Chaque année, le Programme d'aide internationale de la FEO permet de soutenir de petits projets éducatifs d'origine locale entrepris dans des pays en développement par des organismes d'enseignantes et d'enseignants, des écoles et d'autres groupes. Le Programme est administré par un comité formé de membres du personnel enseignant qui représentent chacune des filiales de la FEO. Parmi les projets appuyés chaque année, il y en a au moins un qui est entrepris par l'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement (CODE) et plusieurs autres sont financés sous les auspices de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE). Le Programme d'aide internationale, qui existe depuis plus de 50 ans, est financé par les cotisations des membres de la FEO.



Régime de retraite

Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO ou Régime) est un partenariat entre la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario. Avant 1989, la Caisse de retraite des enseignantes et des enseignants était entièrement contrôlée par le gouvernement de l'Ontario. En 1989, elle a été instituée en tant que société distincte, sous le nom de Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. En 1991, l'assemblée législative de l'Ontario a adopté la *Loi sur le régime de retraite des enseignants*, qui a remanié le RREO pour en faire un partenariat entre la FEO et le gouvernement.

La FEO et le gouvernement nomment chacun cinq membres au Conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, dont ils choisissent conjointement la présidence.

Les partenaires – à savoir, le gouvernement et le Bureau de la FEO – se réunissent par l'entremise du Comité des partenaires pour s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard du régime de retraite. Des groupes tripartites comptant une représentation du Régime, de la FEO et du gouvernement, y compris le Comité consultatif des partenaires et le groupe de travail sur les communications, se réunissent au moins tous les trois mois.

Comme le RREO est un partenariat entre le personnel enseignant et le gouvernement, les deux partenaires partagent l'actif et le passif du Régime.

Cela signifie que, lorsque les placements de la caisse de retraite progressent bien et que le Régime connaît un gain actuariel, les partenaires négocient comment les gains seront dépensés. Si les placements ne produisent pas, les partenaires doivent partager la responsabilité de compenser le déficit. Dans ces décisions, la FEO est l'agent négociateur, au nom de l'ensemble des participantes et participants au Régime.



2

Fédérations et associations affiliées à la FEO

Par la *Loi sur la profession enseignante* adoptée en 1944, les quatre organismes sont devenus les parties constituantes de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Ils continuent d'être, autant que possible, des organismes autonomes qui fonctionnent d'après leurs propres statuts. Tout membre de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est en même temps membre de l'une de ces filiales et ce sont elles qui s'occupent de presque toutes les questions relatives aux membres pris individuellement. Chacune de ces filiales fournit à ses membres des services spéciaux (négociations, prestations d'assurance de longue durée, services juridiques, publications, etc). Ce sont les membres qui décident quels sont les services qu'ils désirent et quel prix ils sont prêts à payer pour ces services. Nous donnons ci-après une description sommaire de chacune des filiales en indiquant quels services elle fournit à ses membres. Le montant des cotisations est stipulé dans le Règlement pris en application de la Loi sur la profession enseignante.

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)



Syndicat francophone, l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens assure la défense et la promotion des intérêts professionnels et économiques de ses membres. Elle exerce également un leadership social qui favorise l'essor de la communauté francophone.

Vision

Les membres reconnaissent l'influence positive de l'AEFO sur leur affirmation professionnelle, leur environnement de travail et leur bien-être. L'AEFO est un agent de changement qui contribue à bâtir une société inclusive, juste et équitable, ainsi qu'à assurer la pérennité de l'éducation en langue française en Ontario.

Valeurs

Les valeurs organisationnelles de l'AEFO sont l'équité, la transparence, la solidarité, l'inclusivité et l'engagement. Ces valeurs servent à guider les décisions et les activités du syndicat.

Organisation provinciale

Assemblée annuelle : L'assemblée annuelle a comme principale fonction de :

- recevoir le rapport des activités de l'AEFO;
- recevoir les états financiers de l'Association;
- choisir la firme comptable chargée de l'audit des états financiers de l'AEFO;
- élire les membres du conseil d'administration, du comité exécutif et ceux qui représentent l'AEFO à la FEO; et
- établir et modifier les statuts constitutifs et les règlements administratifs.

Conseil d'administration : Le conseil d'administration de l'AEFO réunit 21 personnes, soit :

- les membres du comité exécutif;
- une administratrice ou un administrateur pour chacune des unités locales de l'AEFO; et
- la personne qui occupe le poste de direction générale et le poste de secrétaire-trésorier (sans droit de vote).

Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois par année. Il est responsable de gérer les affaires de l'AEFO en conformité avec les attributions définies dans les règlements administratifs.

Comité exécutif : Le comité exécutif de l'AEFO est composé de cinq personnes élues pour un mandat de deux ans par l'assemblée annuelle: une personne à la présidence, deux à la vice-présidence et deux conseillères ou conseillers, auxquels s'ajoute la personne à la direction générale de l'AEFO (sans droit de vote).

La personne à la présidence occupe cette fonction à temps plein et travaille au bureau provincial de l'AEFO.

Le comité exécutif se réunit lorsqu'il est convoqué par la présidence de l'AEFO, pour traiter de questions urgentes.

Comités permanents provinciaux : Les comités du conseil d'administration sont créés afin d'appuyer le conseil d'administration dans ses responsabilités.

Le conseil d'administration compte sur quatre comités qui étudient les questions qui leurs sont déléguées selon leurs mandats et responsabilités et émettent des recommandations au conseil d'administration :

- comité de gouvernance
- comité de gestion des risques
- comité des ressources humaines
- comité des mises en candidature et des prix

Les comités sont composés de membres du conseil d'administration et présidés par des membres du comité exécutif. Les mandats des membres des comités sont renouvelables annuellement.

Organisation locale

Unités : L'AEFO compte 16 unités. Aux fins d'organisation de l'AEFO, la province est divisée en 12 districts correspondant aux territoires couverts par chacun des conseils scolaires de district de langue française. Tous les membres de l'AEFO à l'emploi d'un même conseil scolaire, à titre de membres du personnel enseignant régulier ou suppléant, sont regroupés dans une même unité de district.

Les membres pour qui l'AEFO détient le certificat d'accréditation syndicale sont regroupés en unités distinctes des unités d'enseignantes et d'enseignants.

Services aux membres

Négociations collectives : L'AEFO et ses unités voient au respect des conventions collectives et gèrent l'arbitrage des griefs pour les membres.

Gestion des conventions collectives : L'AEFO défend les intérêts professionnels de ses membres auprès de divers partenaires en éducation et offre des renseignements et des conseils aux unités. L'AEFO développe également des ressources visant à appuyer les membres dans leur espace professionnel.

Autres services de représentation ou d'appui : Outre les questions découlant de l'application ou de l'interprétation de la convention collective, l'AEFO, à son entière discrétion, peut offrir des services de représentation lors d'enquêtes et d'accusation criminelle lorsque les allégations ou les accusations découlent ou sont en lien avec l'exercice des fonctions professionnelles de ses membres. Elle peut aussi décider de fournir des services de représentation à un membre qui fait l'objet d'une plainte déposée auprès d'un ordre professionnel en Ontario. Elle offre de l'appui à ses membres qui font l'objet d'une plainte à la Société d'aide à l'enfance lorsque la plainte découle ou est en lien avec l'exercice des fonctions professionnelles.

Services de relations professionnelles : L'AEFO défend les intérêts professionnels de ses membres auprès de divers partenaires en éducation et offre des renseignements et des conseils aux unités. L'AEFO développe également des ressources visant à appuyer les membres dans leur espace professionnel.

Formation syndicale : L'AEFO offre diverses sessions de formation à ses membres, tant sur le plan professionnel que syndical. Elle travaille aussi de concert avec d'autres organismes pour développer des sessions de formation et des ressources diverses à l'intention de ses membres.

Communications

- Bulletin mensuel *En Bref*
- Info AEFO
- Info NÉGOS
- Capsules d'informations pour les membres
- *Le Point*
- Publications diverses
- Sites Web : www.aefo.on.ca, www.aladecouverte.aefo.on.ca et site sécurisé pour les membres
- Comptes de réseaux sociaux suivants
Facebook AEFO : <https://www.facebook.com/aefo.on.ca>
Facebook AEFO Présidence : <https://www.facebook.com/aefo.presidence>
Twitter AEFO : [@aefo_on_ca](https://twitter.com/aefo_on_ca)
Twitter AEFO Présidence : [@aefopresidence](https://twitter.com/aefopresidence)
LinkedIn : www.linkedin.com/company/aefo
YouTube : <https://www.youtube.com/user/aefoprovinciale>
Instagram : <https://www.instagram.com/aefoprovinciale/>

Anne Lavoie

Directrice générale et secrétaire-trésorière
AEFO
290, rue Dupuis, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1L 1B5
Téléphone : 613.244.2336, 1.800.267.4217,
Télécopieur : 613.563.7718
Courriel : aefo@aefo.on.ca

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élementaire de l'Ontario (FEEO)



La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élementaire de l'Ontario (FEEO) a été créée en 1998, après la fusion de la Fédération des associations des enseignantes de l'Ontario (FAEO) et de la Fédération des enseignantes et des enseignants des écoles publiques de l'Ontario (FEPO). La FEEO et les organisations qui l'ont précédée représentent le personnel enseignant des écoles publiques élémentaires de l'Ontario depuis le début des années 1900.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élementaire de l'Ontario représente 83 000 membres du personnel enseignant, du personnel de soutien professionnel, du personnel de soutien pédagogique ainsi que des éducatrices et éducateurs de la petite enfance désignés qui œuvrent dans les écoles élémentaires publiques à l'échelle de la province.

Objectifs

- réglementer les rapports entre le personnel et l'employeur, notamment pour obtenir et conserver les meilleures conditions d'emploi possibles au moyen de la négociation collective
- faire avancer la cause de l'éducation et la situation du personnel enseignant ainsi que des travailleuses et travailleurs en éducation
- promouvoir des normes de conduite professionnelle élevées et un haut niveau de compétence professionnelle
- favoriser un climat de justice sociale en Ontario et poursuivre le rôle de chef de file dans des domaines comme la lutte contre la pauvreté, la non-violence et l'équité
- promouvoir et protéger les intérêts de tous les membres de la Fédération et des élèves qui leur sont confiés
- promouvoir et défendre la santé et la sécurité des membres en milieu de travail

- collaborer avec d'autres organisations, en Ontario, au Canada et ailleurs, qui ont les mêmes objectifs ou des objectifs similaires

Priorités

- protéger les droits de négociation collective de tous les membres au niveau local et provincial
- défendre l'éducation financée par les fonds publics
- répondre aux besoins des membres
- assurer le perfectionnement professionnel des membres
- promouvoir les droits économiques et de travail de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs
- soutenir l'aide et la coopération internationales
- promouvoir le soin et la protection de l'environnement
- mobiliser les membres de la Fédération et le mouvement syndical
- promouvoir et protéger la santé et la sécurité physiques et psychologiques des membres

Organisation provinciale

Assemblée générale annuelle : L'assemblée générale annuelle de la FEEO a lieu en août chaque année. Chaque unité locale y délègue au moins deux personnes ayant droit de vote et peut y envoyer d'autres déléguées et délégués à raison d'une personne par tranche de 120 membres de l'unité locale, ou une importante portion de ce nombre.

Conseil exécutif provincial : Le Conseil exécutif provincial est formé d'une personne à la présidence, d'une personne à la première vice-présidence, de deux personnes à la vice-présidence (dont l'une doit être une femme), d'une personne représentant la FEEO au Bureau de la FEO, et de huit ou neuf membres du Conseil exécutif (dont trois doivent être des femmes), et l'un des postes ne doit être ouvert qu'aux femmes membres qui sont également membres des Premières Nations, Métis ou Inuits (PNMI), membres handicapés, lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, intersexués, queers ou interrogateurs ou membres racialisés, soit un total de 14 membres. Le Conseil exécutif provincial se réunit tous les mois.

Comité d'administration : Le Comité d'administration du Conseil exécutif est formé de la présidence, de la première vice-présidence, des personnes occupant la vice-présidence, de la secrétaire générale ou du secrétaire général, ainsi que de deux secrétaires générales adjointes ou secrétaires généraux adjoints. Le Comité d'administration se réunit toutes les semaines.

Conseil des représentantes et des représentants : Le Conseil des représentantes et des représentants est formé des membres du Conseil exécutif, de la secrétaire générale ou du secrétaire général et des personnes secrétaires générales adjointes (sans droit de vote), des personnes occupant la présidence de chaque unité locale et, selon la taille des unités locales, d'autres représentantes et représentants des unités locales. Le Conseil des représentantes et des représentants se réunit trois fois par année.

Le Conseil des représentantes et des représentants compte trois comités : le Comité directeur du conseil, le Comité du budget et le Comité de sélection des comités permanents.

Comités permanents provinciaux : Il y a 29 comités permanents provinciaux. Leurs membres sont nommés aux comités par motion de l'Exécutif, sur la recommandation du Comité de sélection des comités permanents.

Organisation locale

Unités locales : La FEEO est représentée par 32 unités de personnel enseignant, 31 unités de personnel enseignant suppléant, deux unités de personnel de soutien pédagogique, une unité de personnel de soutien professionnel et 10 unités d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance désignés aux conseils scolaires de district. Chaque unité offre des services aux membres de la FEEO qui sont employés par le conseil scolaire de district concerné et assure les négociations au nom de ces membres.

Chaque unité locale a ses statuts et un comité exécutif. L'organisme provincial accorde à chacune un remboursement de cotisations, de même que des

congés pour activités paraprofessionnelles.

Représentantes et représentants sur le lieu de travail : Chaque école ou lieu de travail a une déléguée syndicale ou un délégué syndical qui représente la FEEO et l'unité locale. Cette personne assure l'échange d'information au sujet des réunions, conférences et ateliers à venir, et fait circuler les nouvelles de l'unité locale et des bureaux provinciaux. Les représentantes et les représentants aident à surveiller l'application de la convention collective.

Services aux membres

Services de négociation collective : La FEEO est l'agent négociateur de toutes ses unités de négociation de la Fédération. Le personnel des Services de négociation collective aide directement les unités locales à négocier, à conserver et à appliquer de solides conventions collectives. Le personnel des Services de négociation collective offre chaque jour des conseils et de l'aide aux unités locales au sujet de la mise en œuvre quotidienne des modalités de la convention collective, ainsi que du soutien pour la formulation et le traitement des griefs.

Services des communications et de l'action politique : Le personnel des Services des communications et de l'action politique fait la promotion de la Fédération et favorise la constitution d'un effectif solide, actif et informé au moyen de communications efficaces, de relations avec le gouvernement et de l'action politique.

De plus, la FEEO utilise divers moyens pour communiquer avec ses membres :

- VOICE, magazine trimestriel envoyé directement à chaque membre par la poste ou électroniquement via etfovoice.ca);
- Site web de la FEEO (www.etfo.ca), contenu imprimé et vidéo;
- Bulletin électronique @ETFO/FEEO, diffusé toutes les deux semaines;
- Facebook (page publique et groupe fermé);
- Twitter;
- Plusieurs serveurs de liste de courrier électronique pour les chefs et les membres localement.

Équité et services pour les femmes : La FEEO est une organisation qui vise l'équité pour tout le monde. Elle a désigné des postes à l'intention des femmes au sein du Conseil exécutif provincial et a établi dans ses statuts des garanties pour offrir des programmes aux femmes et en assurer le financement.

Les statuts et règlements de la FEEO garantissent du soutien, des structures et des programmes pour les membres des Premières Nations, Métis ou Inuits (PNMI), les membres appartenant à une minorité raciale, les membres handicapés, ainsi que les membres lesbiennes, homosexuels, bispirituels, bisexuels, transgenres, queers ou en questionnement plus. La FEEO se penche sur les enjeux liés à la pauvreté, aux classes sociales et justice climatique. Le personnel de l'Équité et des services pour les femmes, ainsi que le personnel d'autres secteurs de service, est responsable d'une vaste gamme de programmes conçus pour répondre aux besoins de tous les membres.

Énoncé et définition de la FEEO concernant l'équité :

L'objectif de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario est de collaborer avec d'autres parties intéressées pour créer des écoles, des communautés et une société exemptes de toute forme de discrimination individuelle et systémique. Pour appuyer cet objectif, la FEEO définit l'équité comme étant l'atteinte de la justice au moyen de mesures proactives qui donnent lieu à l'égalité, à la promotion de la diversité ainsi qu'au respect et à la dignité pour tout le monde.

Services d'apprentissage professionnel et des programmes d'études du curriculum : La FEEO offre plusieurs possibilités de perfectionnement professionnel à ses membres :

- ateliers d'une journée, d'une demi-journée ou après les heures scolaires en partenariat avec les unités locales de la FEEO;
- cours d'été portant sur différents cycles et matières;
- programmes de leadership syndical
- conférences provinciales fortement axées sur les programmes d'études;

- Cours de qualifications additionnelles pour répondre aux besoins personnels d'apprentissage professionnel des membres.

Le personnel chargé des Services d'apprentissage professionnel et des programmes d'études s'emploie à favoriser une participation active des membres, un leadership efficace, une présence sociale solide et une forte crédibilité de la Fédération, aux échelons local et provincial. Il s'emploie également à attirer l'attention du gouvernement sur les préoccupations de la FEEO.

Services de relations professionnelles : Le personnel chargé des Services de relations professionnelles de la FEEO offre des renseignements, des conseils ainsi que des services de soutien et d'intervention aux membres qui vivent des problèmes professionnels liés à une vaste gamme de difficultés en milieu de travail.

Un membre du personnel des Services de relations professionnelles (SRP) est sur appel tous les jours afin de prêter assistance aux membres pour des questions comme un conflit en milieu de travail, l'obtention d'accommodements pour les incapacités, des stratégies pour contrer le harcèlement, l'intimidation et la violence de la part d'élèves ou de collègues, les préoccupations liées aux droits de la personne, les plaintes à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ou à l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, les enquêtes de la SAE et les enquêtes policières, l'éthique professionnelle, les évaluations du rendement et les conseils généraux concernant les droits et responsabilités.

Services de santé et de sécurité : Le personnel des Services de santé et de sécurité offre aux unités locales de l'expertise et du soutien concernant les exigences légales et politiques afin d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être des membres de la FEEO et des élèves dans les écoles.

Prix

Prix pour service et engagement des membres :

- Prix de lutte contre les préjugés
- Prix d'équité et de lutte contre le racisme
- Prix d'équité et de lutte contre le racisme - programme de promotion de la femme
- Prix des arts et de la culture
- Prix de littérature pour enfants
- Prix pour les facultés d'éducation
- Prix d'apprentissage professionnel et d'élaboration de programmes d'études

- Prix d'apprentissage professionnel et d'élaboration de programmes d'études – programme de promotion de la femme
- Prix de militantisme pour la santé et la sécurité
- Titre de membre honoraire à vie
- Prix pour activités humanitaires d'un membre de la FEEO
- Prix pour activités humanitaires d'une personne non membre de la FEEO
- Prix décerné à un membre pour ses services et son engagement
- Prix de la nouvelle ou du nouveau membre
- Prix de modèle de comportement pour les femmes – programme de promotion de la femme
- Prix de militantisme politique
- Prix Au-delà de l'arc-en-ciel
- Prix féminin d'élaboration de projets spéciaux en sciences et technologie
- Prix Au-delà de l'arc-en-ciel
- Prix féminin d'activisme social pour les femmes et les enfants – programme de promotion de la femme
- Prix des écrivaines et des écrivains
- Prix des écrivaines et des écrivains – programme de promotion de la femme

Bourses et bourses d'études

- Bourses de doctorat
- Bourses de doctorat – programme de promotion de la femme
- Bourses de la FEEO
- Bourses de la FEEO – programme de promotion de la femme
- Bourses de la FEEO pour les enfants des membres de la FEEO qui s'inscrivent dans une faculté d'éducation
- Bourses pour les membres de la FEEO
- Bourse d'apprentissage professionnel pour PNMI
- Bourse des femmes en éducation pour PNMI - programme de promotion de la femme
- Bourse d'études pour les femmes - programme de promotion de la femme
- Bourse d'apprentissage et de leadership - programme de promotion de la femme
- Bourses de maîtrise
- Bourses de maîtrise – programme de promotion de la femme

Sharon O'Halloran

Secrétaire générale

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)

136, rue Isabella

Toronto, ON M4Y 0B5

Téléphone : 416.962.3836, 1.888.838.3836

Télécopieur : 416.642.2424

sohalloran@etfo.org

Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens (OECTA)



Reconnaissant notre individualité en tant qu'enseignantes et enseignants dans les écoles catholiques, nous formons une association qui œuvre pour l'avancement de l'enseignement catholique. En tant que porte-parole du personnel enseignant, nous offrons des services professionnels, de soutien, de protection et de leadership.

L'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens (OECTA) a été constituée en société par des lettres patentes le 8 septembre 1944. L'OECTA représente maintenant environ 45 000 membres qui enseignent de la maternelle à la 12^e année dans les écoles catholiques de langue anglaise de l'Ontario financées par les fonds publics.

Objectifs

- promouvoir les principes de l'enseignement catholique
- susciter une meilleure compréhension chez les parents, les membres du personnel enseignant et les élèves
- ouvrir pour la croissance morale, intellectuelle, religieuse et professionnelle de ses membres
- améliorer le statut de la profession enseignante en Ontario
- assurer un rôle de chef de file pour les enseignantes et les enseignants dans le domaine de l'éducation
- coopérer avec d'autres organisations de personnel enseignant pour améliorer les normes d'enseignement
- défendre et promouvoir les droits constitutionnels du système scolaire catholique en Ontario ainsi que le financement juste et équitable de tous les conseils scolaires financés par les fonds publics
- représenter les membres dans toutes les

- affaires reliées à la négociation collective
- promouvoir l'entièvre protection de ses membres en vertu du Code des droits de la personne de l'Ontario

Organisation provinciale

Comité exécutif provincial : Le Comité exécutif provincial est composé de la présidence, de la présidente sortante ou du président sortant, de la première vice-présidente ou du premier vice-président, de la deuxième vice-présidente ou du deuxième vice-président, de la troisième vice-présidente ou du troisième vice-président, de la trésorière ou du trésorier, de deux conseillères ou conseillers, ainsi que de la représentante élue ou du représentant élu de l'Association au Bureau de la FEO. La secrétaire générale ou le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe ou le secrétaire général adjoint sont des membres sans droit de vote. Le Comité exécutif provincial se réunit tous les mois.

Conseil des présidences : Le conseil des présidences est composé du Comité exécutif provincial, des présidences de toutes les unités et, lorsque l'unité est composée de plus d'une unité de négociation locale pour le personnel enseignant, d'une représentante ou d'un représentant de chaque unité de négociation locale, des cinq membres élus au conseil d'administration de la FEO et d'une représentante occasionnelle ou d'un représentant occasionnel de l'unité de négociation locale pour chacune des régions, à savoir, le Nord-Est, le Nord-Ouest, l'Est, le Sud-Ouest, les régions du Centre et de Toronto. La secrétaire générale ou le secrétaire général, la secrétaire générale adjointe ou le secrétaire général adjoint ainsi que les présidences des comités permanents et des groupes de travail sont des membres sans droit de vote. Le conseil des présidences se réunit trois fois par année.

Assemblée générale annuelle : L'assemblée générale annuelle est composée d'une délégation de chaque unité (une déléguée ou un délégué pour 75 membres ou une fraction importante de ce nombre, avec un minimum de deux déléguées ou délégués par unité) et des membres votants du conseil des présidences. L'assemblée générale annuelle a lieu chaque année au cours de la semaine de relâche printanière.

Comités provinciaux : Les comités permanents sont le comité de la vérification, le comité des prix, le comité de l'enseignement catholique et du curriculum, le comité de la négociation collective, le comité du matériel didactique, le comité des écoles élémentaires, le comité des finances, le comité de la santé et de la sécurité, le comité des droits de la personne, le comité de la législation, le comité de l'invalidité de longue durée, le comité de l'engagement des membres, le comité du personnel, le comité des programmes et des structures organisationnelles, le comité de la condition féminine, le comité du perfectionnement professionnel et le comité de réseautage du personnel enseignant.

Organisation locale

Comité exécutif d'unité : Le Comité exécutif d'unité est constitué de la présidence, de la présidente sortante ou du président sortant, de la première vice-présidente ou du premier vice-président, de la deuxième vice-présidente ou du deuxième vice-président, de la trésorière ou du trésorier, de la secrétaire rapporteuse ou du secrétaire rapporteur, et des conseillères et des conseillers. Le Comité exécutif d'unité se réunit une fois par mois.

Assemblée générale annuelle d'unité :

L'assemblée générale d'unité est composée des membres de l'unité et doit avoir lieu chaque année avant le 30 juin.

Services aux membres

Négociation et services des contrats : Les agentes et agents du personnel visitent régulièrement les unités de négociation locales et conseillent les équipes de négociation sur tous les aspects des négociations collectives. Tous les membres du département font partie de l'équipe de négociation provinciale à titre consultatif. Le département de la négociation et des services des contrats tient également des séminaires régionaux sur la négociation collective et des ateliers à l'échelle de la province pour solliciter les points de vue sur les objectifs des négociations et offrir des possibilités de collaboration entre les unités de négociation. Le département produit le manuel de l'Association, qui peut être consulté en ligne, avec les conventions collectives et les procédures de négociation collective de l'OECTA.

Les membres du département s'occupent de tous les aspects des problèmes d'assurance-emploi, des griefs et de l'arbitrage, de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, ainsi que des questions liées à la santé et à la sécurité. Le département tient aussi le séminaire annuel des agents des griefs.

Communications : Le département des communications s'occupe de toutes les facettes des communications internes et externes de l'Association. Au nombre de ses responsabilités figurent notamment le site Web de l'OECTA (catholicteachers.ca), les relations médiatiques et publiques, la recherche, la rédaction, le soutien éditorial, la conception et le formatage des publications et des documents imprimés, les mémoires et les exposés de principes, la publicité imprimée et les communications de marketing. Les membres du département des communications produisent également *Catholic Teacher*, la publication officielle de l'OECTA.

Counselling et services aux membres : Les membres du personnel enseignant aux prises avec des difficultés d'ordre professionnel ou des problèmes personnels qui ont des répercussions sur leur travail peuvent communiquer avec ce département pour obtenir des conseils. Les agentes et agents du personnel traitent les préoccupations des membres, notamment au sujet de l'évaluation du rendement, du counselling général et professionnel, de l'éthique professionnelle, du régime de retraite, de conflits interpersonnels ainsi que de situations de crise personnelles. Le personnel du département offre des conseils et une représentation juridiques aux membres qui font l'objet de plaintes liées aux droits de la personne ou d'enquêtes menées par les sociétés d'aide à l'enfance, les services policiers et l'Ordre des enseignantes et des enseignants, ainsi que pour les appels concernant l'invalidité de longue durée. La confidentialité de tous les cas est assurée. Le département s'occupe aussi des enquêtes et des auditions internes du conseil de discipline de l'OECTA.

Le département offre également plusieurs ateliers à ses membres; il aide les membres et les anciens membres à la retraite qui ont grandement besoin d'une aide financière à présenter une demande

de subvention; enfin, il assure la liaison pour les programmes d'échange de personnel enseignant en Grande-Bretagne et en Australie.

Relations avec le gouvernement : La principale responsabilité de ce département consiste à défendre le maintien et le renforcement du système d'éducation catholique financé par les fonds publics de l'Ontario. Les responsabilités du personnel comprennent la liaison avec Queen's Park, avec la députation provinciale, avec d'autres syndicats, avec la Fédération du travail de l'Ontario (FTO), avec le Congrès du travail du Canada (CTC) et avec les filiales du personnel enseignant. De plus, le département collabore étroitement avec des intervenantes et intervenants catholiques et d'autres intervenantes et intervenants en éducation, notamment l'Ontario Association of Parents in Catholic Education (OAPCE), ainsi qu'avec diverses organisations de justice sociale et organisations progressistes, comme le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), la Coalition ontarienne pour de meilleurs services éducatifs à l'enfance (COMSEE) et Campagne 2000.

Le département se tient au courant de la situation politique et s'assure que le Comité exécutif provincial, les autres membres du personnel et les unités reçoivent l'information et les documents pertinents. Il supervise les sondages externes et internes et effectue des recherches pour étayer les exposés de principes, documents et mémoires de l'Association, notamment des trousseaux de lobbying, afin d'aider les agentes et agents d'unité à se préparer en vue de réunions avec les représentantes élues et les représentants élus. Le département est également responsable de l'action politique, des campagnes électorales et des messages publicitaires, y compris les campagnes, Lessons for Life de l'OECTA et #KnowMore. Le personnel du département offre aussi du soutien au comité provincial de l'engagement des membres.

Perfectionnement professionnel : Le département du perfectionnement professionnel offre une gamme de services de formation professionnelle à ses membres. Parmi ceux-ci figurent des conférences, des ateliers (p. ex., PD Network) et des publications, ainsi que l'analyse de questions dans le domaine de l'éducation et la prestation de cours de qualification

additionnelle. Le département joue aussi un rôle d'agent de liaison et de porte-parole de la profession enseignante auprès d'organismes comme la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO), l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), le ministère de l'Éducation (ÉDU), les Catholic Curriculum Corporations (CCC) et l'Institute for Catholic Education (ICE).

Prix

- La bourse commémorative Rose M. Cassin, la bourse commémorative Reverend J.H. Conway et la bourse commémorative Doreen Brady, de 10 000 \$ chacune, sont offertes chaque année à des membres qualifiés pour des études postsecondaires à plein temps ou à temps partiel
- La bourse commémorative Margaret Lynch et la bourse commémorative Cecilia Rowan, de 10 000 \$ chacune, sont offertes chaque année à des membres pour des études religieuses à plein temps ou à temps partiel
- La bourse commémorative Mary C. Babcock, de 10 000 \$, est offerte chaque année à des membres pour des études à plein temps ou à temps partiel dans le domaine des études syndicales
- Bourses commémoratives Joan Kamps
- La distinction commémorative Marion Tyrrell
- Le prix commémoratif Pearse Shannon pour services à l'Association
- Le prix commémoratif Fintan Kilbride pour la justice sociale
- Le titre de membre honoraire
- Le titre de membre à vie
- Prix Jeunes Écrivains/Young Authors Awards
- Prix d'engagement des membres

David Church

Secrétaire général

Pièce 400, 65, Avenue St. Clair Est,
Toronto (Ontario) M4T 2Y8

Téléphone : 416.925.2493, 1.800.268.7230

Télécopieur : 416.925.7764

Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)



La Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)/The Ontario Secondary School Teachers' Federation (OSSTF) représente le personnel enseignant et le personnel de soutien en éducation employé dans les conseils scolaires des écoles publiques, séparées et francophones de l'Ontario, ainsi que dans les universités.

La FEESO/OSSTF représente : le personnel enseignant; les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance; le personnel de bureau, les commis et le personnel des services techniques; le personnel des services professionnels aux élèves; le personnel d'entretien et le personnel chargé des installations; le personnel chargé de cours; et enfin, d'autres spécialistes de l'éducation. La FEESO/OSSTF est membre du Congrès du travail du Canada (CTC) et de la Fédération du travail de l'Ontario (FTO).

L'engagement

Je m'engage solennellement à promouvoir et à faire avancer la cause de l'éducation.

Je m'efforcerai d'atteindre et de conserver le plus haut degré de compétence professionnelle et je ne ferai rien qui soit contraire à l'honneur, à la dignité et aux normes d'éthique de ma profession.

Je promets fidélité et appui à la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario et je me conformerai à la constitution, aux statuts et règlements, ainsi qu'aux pratiques établies pour gouverner ses membres.

Organisation provinciale

Comité exécutif : Un comité exécutif provincial élu lors de l'assemblée générale annuelle provinciale tous les deux ans comprend la présidence, deux personnes à la vice-présidence, trois cadres de

direction et une trésorière ou un trésorier. La secrétaire générale ou le secrétaire général et les trois personnes qui assument les fonctions de secrétaire général adjoint sont membres sans droit de vote du Comité exécutif.

Conseil provincial : Des membres ayant droit de vote : des conseillères et des conseillers provinciaux choisis par les unités de négociations en conformité avec les statuts; les membres ayant droit de vote du Comité exécutif provincial; en cas de partage des voix, la présidence est réputé être un membre ayant droit de vote. Des membres sans droit de vote : la personne occupant le poste de secrétaire général; les membres discrétionnaires, comme les présidentes et les présidents des comités provinciaux, selon la décision du Conseil provincial; les membres élus au Conseil d'administration de la FEO; la représentante ou le représentant de la FEESO/OSSTF au Bureau de la FEO; et la présidence du Conseil provincial.

Assemblée provinciale : Des membres ayant droit de vote : des personnes déléguées à l'Assemblée provinciale choisies en conformité avec les statuts; les membres ayant droit de vote du Comité exécutif provincial; les membres élus au conseil d'administration de la FEO; et la représentante ou le représentant de la FEESO/OSSTF au Bureau de la FEO. Des membres sans droit de vote : les présidentes et les présidents des comités permanents et des conseils; la présidente ou le président du Conseil provincial; les présidentes et les présidents des comités spéciaux ou ad hoc formés par l'Assemblée provinciale; les membres du secrétariat; et les personnes occupant les postes de secrétaire général et de secrétaire général adjoint.

Comités permanents provinciaux

- Conseil des membres retraités actifs chargé de favoriser la création d'un organisme solide de membres retraités et d'offrir une tribune aux membres retraités
- Conseil de bienfaisance chargé des subventions aux membres en fonction ou à la retraite ayant des difficultés d'ordre financier
- Conseil juridique chargé d'entendre les plaintes concernant le manquement aux devoirs de membre
- Conseil de médiation chargé d'orienter la FEESO/OSSTF pour la formulation et la révision

- des principes de conduite professionnelle, d'encourager et d'aider les membres à régler les différends, d'informer les membres et de leur offrir une formation sur la gestion des conflits
- Conseil parlementaire et constitutionnel
 - Comité d'appel du Conseil provincial ayant pour mandat d'entendre les demandes d'appel d'une décision finale rendue par le Conseil de certification ou par le Conseil juridique
 - Comité des services de protection chargé des questions relatives aux négociations collectives, financement de l'éducation, maintenance des contrats et la santé et la sécurité
 - Comité des services éducatifs chargé des questions relatives au perfectionnement professionnel, à la formation syndicale et aux ressources à l'intention des membres
 - Comité des communications et d'action politique chargé des questions relatives à l'activisme politique, la reconnaissance des membres et l'engagement des membres à travers des stratégies effectives de communication
 - Comité des services en langue française chargé de conseiller la FEESO/OSSTF au sujet des questions concernant les besoins particuliers des membres francophones ou parlant français
 - Comité des droits de la personne sur les questions relatives aux droits de la personne et l'équité.
 - Comité de la condition féminine sur les questions relatives à la défense et à la promotion des droits des femmes
 - Comité des finances chargé du développement du budget annuel de la FEESO/OSSTF et la gérance des finances de la Fédération en tant qu'entité

Organisation locale

Districts : La FEESO/OSSTF est formée de 35 districts ayant chacun un conseil exécutif, un conseil de district et des comités analogues à ceux de l'organisation provinciale. Chaque district tient également une assemblée générale annuelle. Les districts chapeautent des organes réunissant les unités de négociation.

Unités de négociation : Le Comité de négociation collective provincial fournit la FEESO/OSSTF visant les membres pour lesquels la FEESO/OSSTF

détient des droits de négociation en vertu des lois pertinentes. L'unité de négociation a des statuts et règlements approuvés par une assemblée générale des membres.

Sections locales : Une unité de négociation peut être divisée en sections locales selon les modalités qu'elle détermine.

Services aux membres

Négociation collective : La FEESO/OSSTF fournit des renseignements pour aider les unités de négociation locales pendant les négociations avec l'employeur. Au besoin, l'organisation provinciale mène les négociations en leur nom et avec leur aide.

Financement de l'éducation : Le Comité de négociation collective provincial fournit de l'information aux districts et aux unités de négociation pour les aider à comprendre le financement de l'éducation.

Services éducatifs : Sous la direction du Comité des services éducatifs, nombre de recherches et de projets de formation professionnelle sont entrepris. De nombreuses conférences, des colloques et des ateliers sont également organisés pour permettre aux membres et à d'autres de se tenir au courant des changements dans le monde de l'éducation.

Régime de retraite et prestations : L'agente ou l'agent des pensions offre des conseils et de l'aide aux membres concernant le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) et le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS) ainsi que les pensions universitaires.

Informatique et technologie de l'information : Le bureau provincial fournit des renseignements et du personnel pour aider les districts et les unités de négociation à établir les procédés de communication voulus à l'aide de la technologie de l'information.

Relations publiques et action politique : Grâce à son personnel professionnel et au Comité des communications et de l'action politique, la FEESO/OSSTF fournit en permanence des conseils et de l'information sur les communications provinciales et locales ainsi que sur les relations publiques.

Publications professionnelles : Chaque membre reçoit trois numéros par an de la revue officielle, intitulée *Education Forum*. D'autres publications sont mises à la disposition des membres. La FEESO/OSSTF publie toutes les deux semaines un bulletin intitulé *Update* afin de tenir les membres au courant de l'actualité.

Bourses d'études : La FEESO/OSSTF offre plusieurs bourses à ses membres et à leur famille afin de les aider à poursuivre des études postsecondaires.

Educators Financial Group Inc. : L'Educators Financial Group Inc. est une entreprise de services financiers parrainée par la FEESO/OSSTF. Il offre aux membres du milieu de l'éducation de l'Ontario ainsi qu'à leur famille des régimes d'épargne-retraite enregistrés et non enregistrés.

RAEO : Le Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario offre des prestations d'assurance aux unités de négociation. Des polices d'assurance individuelles sont aussi offertes aux membres en exercice ou à la retraite.

Chris Good sir
Secrétaire général
Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)
60, chemin Mobile
Toronto (Ontario) M4A 2P3
Téléphone : 416.751.8300, 1.800.267.7867
Télécopieur : 416.751.3394

3

RTOERO



RTOERO est l'organisation bilingue reconnue qui vise à permettre à ses membres retraités de mener une vie saine et active.

Cette organisation accueille les membres actifs ou retraités de l'ensemble du secteur de l'éducation. Elle compte parmi ses membres des professionnelles et professionnels de la petite enfance, des membres du personnel enseignant, des employées et employés des conseils scolaires, des professionnelles et professionnels du secteur postsecondaire, des enseignantes et enseignants ainsi que des membres du personnel des écoles privées, des fonctionnaires du ministère de l'Éducation et autres.

La plupart des 80 000 membres de RTOERO vivent en Ontario, mais l'organisation compte des membres partout au Canada. Elle a 46 districts en Ontario et deux en Colombie-Britannique.

Regroupant plus de 100 000 participantes et participants, RTOERO possède le plus important régime d'assurance collective sans but lucratif au Canada à l'intention du personnel retraité du secteur de l'éducation. Les régimes d'assurance santé, dont les membres sont propriétaires et gestionnaires, comprennent le régime Frais médicaux complémentaires, qui offre une assurance voyage de 93 jours à l'extérieur de la province ou du pays, une assurance dentaire et une couverture pour une chambre d'hôpital semi-privée. Les personnes retraitées qui souhaitent adhérer aux régimes collectifs d'assurance santé doivent être membres de RTOERO.

RTOERO offre plus d'une centaine d'avantages à ses membres, notamment un programme de rabais MemberPerks par l'entremise de Venngo, un programme de voyages en groupe, le magazine primé *Renaissance* et l'infolettre électronique *Liaison*, des Renseignements fiscaux annuels, l'Agenda de poche, des services bilingues et des districts francophones, 100 000 \$ en dons



annuels à des organismes de bienfaisance locaux et 37 500 \$ par année en bourses d'études pour la famille des membres. RTOERO défend politiquement ses membres dans les dossiers qui les intéressent.

Jim Grieve

Directeur général
RTOERO
18, rue Spadina
Toronto (Ontario) M5R 2S7
@JimAwesomeYears

Pour en savoir davantage

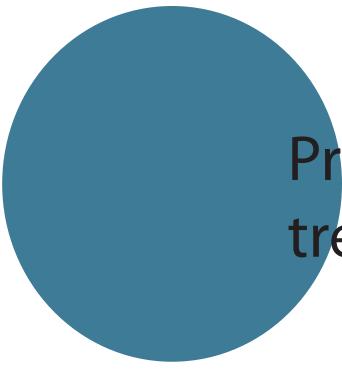
<https://rtoero.ca/>
facebook.com/rto.ero
Twitter @rto_ero
416.962.9463, 1.800.361.9888
info@rtoero.ca

4

Présidentes, présidents et secrétariat-trésorerie de la FEO

Présidentes et présidents

1944-1945	Norman McLeod, Leaside Aileen Noonan, Windsor	1979-1980 1980-1981	Margaret Beckingham, Mississauga Bro. Jean-Marc Cantin, Ottawa
1945-1946	Helen Sheppard, North Bay	1981-1982 1982-1983	George V. Meek, Thornhill Fred Sweeney, London
1946-1947	Rev. B. W. Harrigan, Hamilton	1983-1984 1984-1985	Margaret Wilson, Toronto Joan Westcott, Kitchener
1947-1948	Winston Davies, St. Catharines	1985-1986 1986-1987	Guy Matte, Ottawa Doug McAndless, London
1948-1949	J. O. Proulx, Ottawa	1987-1988 1988-1989	John Fauteux, Toronto Rod Albert, Sudbury
1949-1950	Eileen M'Gonigle Gladman, Toronto	1989-1990 1990-1991	Beverley Polowy, South Porcupine Guill Archambault, Sudbury
1950-1951	Norma Hackett, Windsor	1991-1992 1992-1993	Ron Poste, Trenton Horst Schweinbenz, Hamilton
1951-1952	Dorothea McDonell, Ottawa	1993-1994 1994-1995	Jim Head, Scarborough Anne Wilson, Cobalt
1952-1953	Percy W. Diebel, Hamilton	1995-1996 1996-1997	Ronald Robert, Sudbury J. W. (Bill) Martin, Etobicoke
1953-1954	Arthur Savard, Ottawa	1997-1998 1998-1999	Eileen Lennon, Mississauga Liz Barkley, Toronto
1954-1955	George L. Roberts, Oshawa	1999-2000 2000-2001	Barbara Sargent, Chatham Roger Régimbal, Gloucester
1955-1956	Ruth Clarke, Port Hope	2001-2002 2002-2003	Pearse Shannon, Hamilton Phyllis Benedict, Peterborough
1956-1957	Rev. Sister Mary Lenore, Belleville	2003-2004 2004-2005	Yvan Roy, Penetanguishene Jim McQueen, Toronto
1957-1958	R. J. Bolton, Peterborough	2005-2006 2006-2007	Marlies Rettig, Perth Hilda Watkins, Windsor
1958-1959	Rev. Brother Frederic, Ottawa	2007-2008 2008-2009	Maureen Davis, London George (Joe) Lamoureux, Barrie
1959-1960	H. O. Barrett, Toronto	2009-2010 2010-2011	Reno Melatti, Kingsville Rian McLaughlin, Hamilton
1960-1961	Ruby McLean, Leamington	2011-2012 2012-2013	Francine LeBlanc-Lebel, Blind River Terry Hamilton, Thunder Bay
1961-1962	Rev. J. H. Conway, London	2013-2014 2014-2015	Julie Pauletig, York Region Rian McLaughlin, Hamilton
1962-1963	E. C. Longmuir, Toronto	2014-2015 2015-2016	Francine Leblanc-Lebel, Blind River
1963-1964	Reg. A. Cozens, Amherstburg	2016-2017	Mike Foulds, Owen Sound
1964-1965	Marie Duhaime, Welland		
1965-1966	Florence Irvine, Ancaster		
1966-1967	P. F. O'Leary, Brantford		
1967-1968	H. R. Wilson, Peterborough		
1968-1969	J. D. McNabb, Peterborough		
1969-1970	Brother Maurice Lapointe, Ottawa		
1970-1971	Hazel Farr, Simcoe		
1971-1972	Ian J. Fife, Etobicoke		
1972-1973	Rev. J. F. Kavanagh, London		
1973-1974	G. P. Wilkinson, Stratford		
1974-1975	Isabel B. Ward, Pembroke		
1975-1976	Georges Gauthier, Ottawa		
1976-1977	R. Ross Andrew, Ottawa		
1977-1978	James J. Carey, London		
1978-1979	Alan Murray, Kitchener		



Présidentes, présidents et secrétariat-trésorerie de la FEO (suite)

Présidentes et présidents (suite)

2017-2018	Chris Cowley, Sarnia
2018-2019	Diane Dewing, Kemptville
2019-2020	Anne Vinet-Roy, Timmins
2020-2021	Parker Robinson, Sturgeon Falls
2021-2022	Chris Cowley, Sarnia
2022-2023	Nathan Core, Waterloo
2023-2024	Yves Durocher, Pain Court
2024-2025	Michael Foulds, Owen Sound

Secrétariat-trésorerie

1944-1974	Nora Hodgins
1974-1985	William A. Jones
1985-1995	Margaret Wilson
1995-1996	Pierre Lalonde (intérimaire)
1996-2003	Susan M. Langley
2003-2007	Ruth Baumann
2007-2019	Rhonda Kimberley-Young
2019-2023	Scott Perkin
2024-	Ian S. Pettigrew

5

Membres émérites de la Fédération des enseignantes et des enseignants de

1964

- | | | | |
|-----|-------------------------------------|-----|---|
| 1. | The Hon. George A. Drew* | 38. | Elizabeth D. Taylor |
| 2. | Norman McLeod | 39. | Marion Tyrrell |
| 3. | Nora Hodgins | 40. | Margaret Bennie |
| 4. | Roy F. Bennett | 41. | Dorothea McDonnell |
| 5. | Harriett E. Carr | 42. | Rev. Edwin C. Garvey |
| 6. | Jack W. Cawood | 43. | Elaine Kniseley |
| 7. | Winston Davies | 44. | Sister Marie Lionel |
| 8. | Agnes Stephens | 45. | Murdoch McIver |
| 9. | Clare R. Fallis | 46. | Elsie M. Pomeroy |
| 10. | Adélard Gascon | 47. | Rev. C. L. Siegfried |
| 11. | Margaret M. Lynch | 48. | Blanche Snell |
| 12. | Mary A. Macdonald | 49. | Sister M. Vincentia |
| 13. | E. Arnold Orr | 50. | Eva K. Walker
(Mrs. W.C.A. Young) |
| 14. | Rev. L. K. Poupart | | |
| 15. | Helen M. Sheppard | | |
| 16. | Roger St. Denis | | |
| 17. | Monsignor B. W. Harrigan | | |
| 18. | J. Ovide Proulx | 51. | Thomas Aldcorn |
| 19. | Eileen Gladman | 52. | James R. Causley |
| 20. | Norma Hackett | 53. | J. Harvey Mitchell |
| 21. | Margaret Drago | 54. | Corbin A. Brown |
| 22. | Percy W. Diebel | 55. | Alice Ogden |
| 23. | George L. Roberts | 56. | Margaret A. Robinson |
| 24. | E. Ruth Clarke | 57. | Reginald A. Cozens |
| 25. | Mother Mary Lenore Carter | 58. | Marie Duhaime |
| 26. | Robert J. Bolton | 59. | Arthur Savard |
| 27. | Brother Frederic (Philippe Faucher) | | |
| 28. | Harry O. Barrett | | |
| 29. | Ruby McLean | | |
| 30. | Rev. J. H. Conway | | |
| 31. | E. Cecil Longmuir | 60. | Sister Charles-Auguste (Simone Gamache) |
| 32. | Walter Clarke | 61. | Flora MacDonald |
| 33. | Gabrielle Levasseur | 62. | D. Arthur McAdam |
| 34. | L. Dorothy Martin | 63. | Donald M. Graham |
| 35. | Jean Richardson | 64. | Wilfred W. Wees |
| 36. | S.G.B. "Steve" Robinson | 65. | Florence G. Irvine |
| 37. | A. Cecilia Rowan | | |

1965

- | | |
|-----|----------------------|
| 51. | Thomas Aldcorn |
| 52. | James R. Causley |
| 53. | J. Harvey Mitchell |
| 54. | Corbin A. Brown |
| 55. | Alice Ogden |
| 56. | Margaret A. Robinson |
| 57. | Reginald A. Cozens |
| 58. | Marie Duhaime |
| 59. | Arthur Savard |

1966

- | | |
|-----|---|
| 60. | Sister Charles-Auguste (Simone Gamache) |
| 61. | Flora MacDonald |
| 62. | D. Arthur McAdam |
| 63. | Donald M. Graham |
| 64. | Wilfred W. Wees |
| 65. | Florence G. Irvine |

1967

- | | |
|-----|-----------------------|
| 66. | Sister Frances McCann |
| 67. | Jean Watson |
| 68. | J.R.H. "Arch" Morgan |

- | | |
|-----|--------------------|
| 69. | I.M. "Brick" Robb |
| 70. | Patrick F. O'Leary |

1968

- | | |
|-----|------------------|
| 71. | Charles Mustard |
| 72. | Harvey R. Wilson |

1969

- | | |
|-----|--------------------|
| 73. | Karl Bohren |
| 74. | Bruce B. Dawson |
| 75. | Ruby C. Kinkead |
| 76. | Robert L. Lamb |
| 77. | A.E. "Bud" O'Neill |
| 78. | Ola Reith |
| 79. | James D. McNabb |

1970

- | | |
|-----|--------------------------|
| 80. | Mary C. Babcock |
| 81. | Donald S. Felker |
| 82. | Margaret Grant |
| 83. | Veronica Houlahan |
| 84. | Thomas A. Sanders |
| 85. | Pearl E. Mowry |
| 86. | Harry C. Redfern |
| 87. | Sister M. Aloysia |
| 88. | Anne-Marie Duchesne |
| 89. | Brother Maurice Lapointe |

1971

- | | |
|-----|-------------------|
| 90. | Thérèse Bélanger |
| 91. | Ruth M. Campbell |
| 92. | Laura O. Cook |
| 93. | James Cuthbertson |
| 94. | Harold B. Dean |
| 95. | William A. Jones |
| 96. | John F. McGivney |
| 97. | Ruth M. Willis |
| 98. | Hazel A. Farr |

1972

99. Cora Bailey
100. Omer E. Deslauriers
101. Ronald E. Edwards
102. Marion I. Evans
103. George E. Flower
104. Marie T. Kennedy
105. William J. McCordic
106. Donald M. Ritchie
107. Alan W. Robb
108. John R. Rodriguez
109. Robert M. Smith
110. Ian J. Fife

1973

111. Jean I. Aceti
112. James J. Carey
113. Jean-David Corbeil
114. Daryl R. Hodgins
115. Rev. Jacques Martineau
116. Annabell McNaughton
117. Thomas A. Tait
118. Rev. J. Frank Kavanagh

1974

119. Marie-Thérèse Charlebois
(Mrs. M.-T. Brazeau)
120. Robert J. Cooney
121. Lenore Graham
122. Robert W. B. Jackson
123. Yvonne LeBel
124. Ronald E. Poste
125. L. Morris Richardson
126. Gordon P. Wilkinson

1975

127. William C. Cunningham
128. Florence Henderson
129. Mary Hesser
130. Kenneth F. Prueter
131. Jeannine Séguin
132. Wilbur R. Smalley
133. Isabel B. Ward

1976

134. D. Carl Anderson
135. Frère Jean-Marc Cantin
136. Sister Yvonne Desaulniers

137. Marie I. Myers
138. Leo D. Normandeau
139. The Hon. Thomas L. Wells*
140. Georges Gauthier

1977

141. Derry Byrne
142. Neil Davis
143. Lucien Hébert
144. Edward Minchin
145. Jacques Schryburt
146. Reginald H. Soward
147. R. Ross Andrew

1978

148. Sister Alice Marie
149. Roland Bidal
150. Jeanne Frolick
151. Peter Gazzola
152. Paul Kennedy
153. Ronald M. Stephen

1979

154. The Hon. Pauline M. McGibbon*
155. Lewis J. Contini
156. John F. Cronin
157. David G. Dewar
158. John Kuchinak
159. Pierre Lalonde
160. Marie MacGregor
(Mrs. M. Rutledge)
161. Alan Murray
162. Clarence W. Perry
163. Tom Taylor
164. George H. Waldrum

1980

165. Margaret Beckingham
166. Doreen Brady
167. Wilma Dowling
168. Linda MacKinnon
169. Marguerite Martel
170. George V. Meek
171. Owen B. Shime
172. Joan Westcott

1981

173. Hervé Casault
174. Marc Cazabon
175. Frank Griffin
176. Betty Hawke
177. H. Bryce Warren

1982

178. Patricia Carson
179. Jean Coughlan
180. Kathleen A. B. Dyson
181. Mary W. Flynn
182. James G. Head
183. F.W.D. "Doug" McAndless
184. Patrick A. Perdue
185. Jean V. Stubley
186. David L. Tough

1983

187. Raymond J. Bergin
188. Robert J. Denis
189. David J. S. Hughes
190. Duncan A. Jewell
191. André Lécuyer
192. William R. Menagh
193. Ada Schermann
194. Fred Sweeney
195. Ann Thomson

1984

196. Elizabeth Barkley
197. Lois M. Black*
198. Richard A. Dodds
199. Doris Harrison
200. Dan F. McArthur
201. Howard Moscoe
202. Serge P. Plouffe
203. George Saranchuk
204. Margaret Wilson

1985

205. Jean-Paul Habel
206. Susan Hildreth
207. T. Ranald Ide
208. L. Brian Kenny
209. David J. Lennox
210. B. Edmund Nelligan
211. Shirley Stokes
212. Eugène R. Touchette

1986

213. L. Burt Cottenden
 214. R. G. (Des) Dixon
 215. Mary C. Hill
 216. Kevin Kennedy
 217. Guy Matte
 218. Edna Parker
 219. Frances Poleschuk
 220. A. Kay Sigurjonsson
 221. Léon Vigneault

1987

222. James Forster
 223. L.-Anne Gagné
 224. Alice Grégoire-Bourdeau
 225. Colm Harty
 226. J. Frank Kinlin
 227. Douglas W. Knott
 228. Larry Langdon
 229. Jeanne Milovanovic

1988

230. Bruce E. Archer
 231. Jim Cooney
 232. Jacqueline Dennis
 233. Carol Dewey
 234. T. John Fauteux
 235. Ada Hill
 236. Gisèle Martel
 237. G. Burleigh Mattice
 238. Peter R. Norman
 239. Patrick O'Neill

1989

240. Rod Albert
 241. Maude Barlow
 242. Robert M. Buckthorp
 243. Elaine Cline
 244. Jacques Hallé
 245. Suzann Jones
 246. David C. Kendall
 247. Gertrude MacCrimmon
 248. André Pinard
 249. Betty Walsh

1990

250. Malcolm Buchanan
 251. Joan Byrne
 252. Herb Cooney
 253. David Eaton

254. Eileen Lennon
 255. Sister Sheila McAuliffe
 256. Mel McFayden
 257. Helen Penfold
 258. Beverley Polowy
 259. Gérard Raymond
 260. Dr. David Suzuki*

1991

261. Guill Archambault
 262. Allan Edward Bacon
 263. Helen Biales
 264. Mary Ellen Carey
 265. Noel S. Clark
 266. Marie-Reine Forest
 267. Richard F. Johnston*
 268. Mary Elizabeth Labatt
 269. Bill Martin
 270. Robert Millaire
 271. François Tisi
 272. Anne Margaret Wilson

1992

273. Joseph W. Atkinson
 274. Sergine Rachelle Bouchard
 275. Denyse Brisson
 276. Michael Coté
 277. Lorne Earl Creighton
 278. Claudette Foisy-Moon
 279. Mary P. Gunn
 280. Victoria Hiebert-Hannah
 281. Jack Hutton
 282. Susan M.
 (Owens) Langley
 283. James E. Sparrow

1993

284. Rosemary Brown*
 285. J. Frank Clifford
 286. Douglas M. Deller
 287. Margaret Dempsey
 288. J. Antero Elo
 289. Laurent Joncas
 290. Gene T. Lewis
 291. Terry Mangan
 292. Horst Schweinbenz
 293. Kathryn Soule
 294. Zubeda Vahed
 295. Monique Yelle

1994

296. Roger Cayer
 297. Frank Dillon
 298. Thomas William Dunseath
 299. Bob Garthson
 300. Earl Manners
 301. Michael McGinnis
 302. Raymond Monette
 303. Barbara Sargent
 304. Rosemarie Stasios*

1995

305. Edwin Alexander
 306. Claudette Boyer
 307. Réjean (Reg) Ferland
 308. Beverly Gardner
 309. Pat Kincaid
 310. Jacqueline Levesque
 311. Ronald George Merrett
 312. Bev Ough
 313. Claire Ross
 314. Mike Walsh

1996

315. Clifford Berry
 316. Michèle Chrétien-Guidolin
 317. Albert Dukacz
 318. Jim Gardhouse
 319. Sheryl Hoshizaki
 320. Gail Kingsley
 321. Bernard Lefebvre
 322. Peter Murphy
 323. Ronald Robert
 324. Mary Vernon

1997

325. John Campbell
 326. Catherine Cazabon
 327. Carol Corsetti
 328. Margaret Couture
 329. Margaret Gee
 330. Jeffrey F. Holmes
 331. Paul Inksetter
 332. Thomas G. Lyons
 333. William W. Markle*
 334. Roger Régimbal
 335. Marlies Rettig

1998

336. Phyllis Benedict
337. Diane M. Chénier
338. Neil Doherty
339. Bernard Éthier
340. William (Bill) Getty
341. Marshall Jarvis
342. Florence Keillor
343. Barbara Kucherka
344. Michele Landsberg*
345. W. Garth McMillan
346. Maret Sädem-Thompson

1999

347. Betty Ann Bushell
348. Diane Chénier
349. Peter Herrndorf*
350. Brad Kuhn
351. Sondra Nesterenko
(à titre posthume)
352. Greg Pollock
353. Daniel Racine
354. Pearse Shannon
355. Lorraine Stewart

2000

356. Marilyn Laframboise
357. Diana Tomlinson
358. Richard Prophet
359. Ann Cook Petz
360. Ruth Baumann
361. Ray Fredette
362. Fiona Nelson
363. Raymond Vaillancourt
364. The Hon. William Davis*

2001

365. Rachelle Chrétien
366. Jeff Heximer
367. Randy McGlynn*
368. Emily Noble
369. Yvan Roy
370. Beverley Saskoley
371. Jim Smith

2002

372. Tony Andreacchi
373. Jacques Gascon
374. Howard Goldblatt*
375. Paul Howard

376. Lise Routhier Boudreau
377. Carolyn Stevens
378. Susan Swackhammer
379. Nancy Wannamaker

2003

380. H. Ruth Behnke
381. Gérald Bélisle
382. Maureen Davis
383. Wendy E. Matthews
384. Kathryn McVean
385. Harry Mulvale
386. Charles E. Pascal*

2004

387. Mary Gordon
388. Barbara Grizzle
389. Claire Huneault
390. Annie Kidder*
391. Jim McQueen
392. Bruce McWhinnie
393. Reno Melatti
394. Paul Taillefer
395. Susan Thede

2005

396. Diane Balanyk-McNeil
397. Rosemary Clark
398. David Clegg
399. Wayne Cornack
400. Danielle Francis
401. Taylor Gunn*
402. Alain Lamoureux
403. Sheila Vandenberk

2006

404. Gerald Armstrong
405. The Honourable
James K. Bartleman*
406. Marie-Élisabeth Brunet
407. Normand Dubé
408. Ron Gugula
409. Donna Lacavera
410. Gail Oleszkowicz
411. Barbara Richter
412. Sherry Rosner
413. Harold Vigoda

2007

414. Claudia Guidolin
415. Jacqueline Jean-Baptiste
416. Lynn Johnston*
417. Donna Marie Kennedy
418. Rhonda Kimberley-Young
419. Peter Lipman
420. Jim McMahon
421. Charlotte Morgan
422. Terri Taggart
423. Hilda Watkins

2008

424. Ed Chudak
425. Ken Coran
426. Carmaine Hall
427. Sam Hammond
428. Claude Lamoureux*
429. Jan Moxey
430. Bill Reith
431. Ken Thurston
432. Larry Trafford

2009

433. George (Joe)
Lamoureux

2010

434. Wendy Bolt
435. Paul Cavalluzzo*
436. Bernie Dupuis
437. Ruth Kirkham
438. Francine LeBlanc-Lebel
439. Elaine Mac Neil
440. Vivian McCaffrey
441. Benoit Mercier
442. Jim White

2011

443. Christine Brown
444. Elaine Chartier
445. Paul Elliott
446. Murray Gold*
447. Michael Haugh
448. Joan Littleford
449. Rian McLaughlin
450. James Ryan
451. Sandra Sahli
452. Jacques Tremblay

2012

453. Jean-Baptiste Arhanchiague
454. Pierre Côté
455. Margaret (Marnie) Daly
456. Angelo Ippolito
457. Anne Lavoie
458. Patricia (Pat) McAdie
459. Daniel Peat
460. Victoria Réaume*
461. Maureen Weinberger

2016

491. Mario Blouin
492. Suzette Clark
493. Ken Collins
494. Chris Cowley
495. Kathleen Devlin
496. Tom Doyle
497. Marc Dubois
498. Jack Jones
499. Kathleen Loftus
500. Rosemary Sadlier*

2020

530. Barb Dobrowolski
531. Jim Giles
532. Joanne Languay
533. Malini Leahy
534. Karen Littlewood
535. Dave Mastin
536. Brian McGowan
(à titre posthume)
537. Ron Mock*
538. Théophile Rwigimba
539. Rémi Sabourin

2013

462. Henri Babin
463. Harvey Bischof
464. Earl Burt
465. Terry Hamilton
466. James McCormack
467. Mary Morison
468. Ann Murphy
469. Dr. Samantha Nutt*
470. Kevin O'Dwyer
471. Anne Vinet-Roy

2017

501. Claire Bélanger
502. Karen Campbell
503. Shannon Evans
504. Michael Foulds
505. Cheryl Fullerton
506. Marie-France Grégoire-Cayer
507. Ann Hawkins
508. Nancy Lawler
509. Dan Maxwell
510. Ross Peebles*

2021

540. Kim Appel
541. Jane Bennett
542. Valentin Fekou-Youmbi
543. Claudine Laporte
544. Joanne Myers
545. Shelley Page
(posthumously)
546. Susan Perry
547. Ethan Poskanzer*
548. Sean Roberts
549. Parker Robinson

2014

472. Sharon Aloian
473. Dominic Belle-Isle
474. Geoff Deleplanque
475. Bill Doyle
476. Cindy Dubu  
477. Sylvie H  roux
478. Chris Karuhanga
479. Rosario Marchese*
480. Sharon O'Halloran
481. Julie Pauletig

2018

511. Paul Anthony*
512. Paul Caccamo
513. Lori Foote
514. Victoria Hunt
515. Carol Jolin
516. Colleen Lee
517. Pierre L  onard
518. Monica Rusnak
519. Liz Stuart

2022

550. Rick Belisle
551. Shirley Bell
552. Domenic Bellissimo
553. Adelina Cecchin
554. Yves Durocher
555. Mary Lachapelle
556. Lisa Mastrobuono
557. Pat Wright
558. Alphonse Marie Yongoua

2015

482. Al Cornes
483. Ruby Day
484. Jerry DeQuetteville
485. Cyndie Jacobs
486.   milie Johnson
487. Nathalie Ladouceur
488. Hugh Mackenzie*
489. Michael O'Connor
490. Dr. Anne Rodrigue

2019

520. Fran  ois Boudrias
521. Ruth Dawson
522. Diane Dewing
523. Rob Gascho
524. Warren Grafton
525. Cassandra Hallett*
526. Jennifer Mitchell
527. Caroline Morin
528. Joe Pece
529. Michelle Teixeira

2023

559. Lindy Amato
560. Brad Bennett
561. Nathan Core
562. Dr. Amy Greer*
563. Phyllis Hession-White
564. Martha Hradowy
565. Lorna Larmour
566. Chantal No  l
567. Tracey Pecarski
568. Julie Yelle

2024

- 569. Gundi Barbour
- 570. Nathalie Drolet
- 571. Lavinia George*
- 572. Hayssam Hulays
- 573. Gabrielle Lemieux
- 574. Colin Matthew
- 575. Malisa Mezenberg
- 576. Andrew Robertson
- 577. Pauline Scott

* Non-membre



OTF|FEO